Règlement Captusite Recommandation

1. Objet

Le programme « Captusite Recommandation » permet à toute personne, particulier ou professionnel, de recommander à Captusite une entreprise susceptible d'avoir un besoin en matière de transformation numérique, de développement informatique ou de solutions digitales.

En cas de concrétisation d'un projet, Captusite récompense la recommandation sous la forme de cartes cadeaux.

2. Qui peut participer ?

Le programme est ouvert aux personnes physiques majeures ainsi qu'aux professionnels.

La participation est gratuite et ne nécessite aucune obligation d'achat.

3. Comment fonctionne le programme ?

Le participant transmet à Captusite les coordonnées d'une entreprise qu'il souhaite recommander, ainsi que, lorsque cela est possible, le nom de la personne à contacter et quelques informations sur son besoin.

La recommandation doit être effectuée avant que Captusite ait déjà engagé des échanges commerciaux avec l'entreprise concernée sur le projet recommandé.

Captusite se réserve le droit de ne pas retenir une recommandation lorsque l'entreprise est déjà connue ou prospectée par Captusite.

4. Montant de la récompense

Lorsque la recommandation aboutit à la signature d'un projet avec Captusite, le participant reçoit une récompense correspondant à **5 % du montant HT effectivement facturé au titre du projet**, sous forme de cartes cadeaux.

Les abonnements annuels, abonnements récurrents et prestations récurrentes sont exclus du calcul de la récompense.

La récompense est calculée sur les prestations effectivement commandées et facturées par Captusite au titre du projet concerné.

5. Conditions de versement

La récompense est attribuée après la signature du projet et l'encaissement par Captusite du premier règlement correspondant au projet.

Les cartes cadeaux sont remises ou transmises au participant dans un délai indicatif de 30 jours suivant la validation définitive de la récompense par Captusite.

En cas d'annulation du projet, de non-paiement ou de résiliation avant encaissement du premier règlement, aucune récompense n'est due.

6. Une seule recommandation par entreprise

Lorsqu'une même entreprise est recommandée par plusieurs personnes, la récompense est attribuée à la première recommandation enregistrée et validée par Captusite.

La date et l'heure de réception de la recommandation font foi.

7. Montant de la récompense

Le montant de la récompense est calculé sur le montant HT du projet, hors abonnements annuels et prestations récurrentes.

Captusite se réserve la possibilité de définir un montant maximum de récompense par projet ou par participant, auquel cas cette limite sera indiquée sur le formulaire de recommandation ou sur le site.

8. Indépendance de l'apporteur

Le participant agit uniquement en qualité de recommandant.

Il n'est pas autorisé à représenter Captusite, à négocier ses tarifs, à prendre des engagements au nom de Captusite ou à se présenter comme salarié, mandataire ou représentant de Captusite.

9. Professionnels

Les professionnels participant au programme sont responsables du respect des règles internes, contractuelles, fiscales et déontologiques qui leur sont applicables.

Ils doivent notamment vérifier que l'acceptation d'une récompense est compatible avec leurs obligations professionnelles et, le cas échéant, en informer leur employeur.

10. Particuliers

Les particuliers participant au programme sont responsables du respect de leurs éventuelles obligations fiscales ou déclaratives liées à la perception de récompenses.

11. Données personnelles

Les informations transmises dans le cadre du programme sont utilisées par Captusite pour traiter la recommandation et, lorsque cela est nécessaire, prendre contact avec l'entreprise recommandée.

Captusite traite ces données conformément à sa politique de confidentialité applicable.

12. Acceptation du règlement

La transmission d'une recommandation implique l'acceptation du présent règlement.

Captusite se réserve le droit de modifier ou de suspendre le programme à tout moment pour les nouvelles recommandations, sous réserve des récompenses déjà acquises conformément aux présentes conditions.

13. Contact

Pour toute question concernant le programme :

Captusite
Partenaire de la transition digitale
4 Rue Antoine Bourdelle
Le CM 101 – La cité de l'innovation
28630 LE COUDRAY

02 37 35 49 05
contact@captusite.fr

Dernière mise à jour : septembre 2026.